Elaboration du programme de transition énergétique et climatique en Aubrac



Pour : Parc naturel régional de l'Aubrac
Date : 2019
Région : Occitanie - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Climat

Réalisation du diagnostic "Climat" agricole et forestier.

Contexte

A cheval sur trois départements, Aveyron, Cantal, Lozère.. et deux régions (l'Occitanie et Auvergne Rhône Alpes) l'Aubrac est un territoire à personnalité et identité fortes. Compte-tenu du poids de l'élevage - bovin notamment - dans l'économie locale, le PNR souhaite rassembler les données sur le "poids" de l'agriculture dans les émissions de GES, et le stockage du carbone. Le PNR souhaite aussi aider les acteurs à anticiper l'avenir, à l'heure où le dérèglement climatique commence à peser sur le pastoralisme (et sur le tourisme d'hiver).

Objectifs

Le PNR se propose d'aider les acteurs à clarifier leurs priorités en matière d'énergie et de climat. Cela passe par la réalisation d'un diagnostic GES complet sur l'agriculture, couplé à une analyse contextualisée de ses vulnérabilités. Le château d'eau qu'est le massif central semble en effet se tarir et les éleveurs doivent affourrager les bêtes parfois en plein été.

Déroulement

- Réalisation du diagnostic énergie et GES des activités agricoles et forestières selon la méthode dérivée de Clim'Agri
- Réalisation du diagnostic stockage/destockage de carbone et perspectives d'amélioration
- Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique, par le biais d'une analyse bibliographique et d'une série de 20 entretiens auprès d'acteurs (agriculteurs, forestiers, collectivités, secteur touristique, ...)
- Organisation d'un séminaire (à venir) : comment vivre dans un "Aubrac + 2 ° et échanges autour de différents scénarios possibles d'évolution du territoire, des agrosystèmes, des filières.

Résultats

Le diagnostic "énergie-GES" est conforme aux territoires d'élevage bovin à l'herbe.

Les enquêtes suggèrent qu'il n'est pas possible de faire des gains supplémentaires d'autonomie en fourrage. La réflexion doit se poursuivre :
- Quels sont dans ce contexte les leviers de réduction des GES mobilisables autres que la réduction du cheptel bovin (qui est déjà en cours) ?
- Comment prendre sa part aux objectifs de réduction des GES nationaux, régionaux, en cohérence avec la charte du parc, dans un contexte ou les vulnérabilités climatiques, et donc économiques, devraient s'exacerber ?